



## Suppression prime d'équipe

Par **Totofe64**, le **01/08/2025** à **19:38**

Bonjour

Cela fait bientôt 4ans que je suis dans une entreprise aéronautique. Je perçois une prime d'équipe depuis le début, je suis seul sur mon poste de travail car mes horaires étaient 5h45-13h15 les semaines paires et étant en garde alternée les semaines impaires mes horaires sont 7h45-1645 car mon fils est à l'école. J'ai une RQTH et ma direction refuse un aménagement d'horaires et veut me supprimer ma prime d'équipe. A-t-elle le droit de me la supprimer sans contrepartie financière sachant que cela correspond à environ 200 euros

Pouvez-vous m'aider si il vous plaît

Merci Merci Merci

Par **Cousinnestor**, le **02/08/2025** à **12:09**

Hello !

Depuis 4 ans vous étiez en équipe du matin les semaines paires et à la journée les semaines impaires. Ces horaires ont-ils fait l'objet d'un accord écrit ? Si oui cet accord comporte-t-il une clause conditionnant son éventuelle fin et que dit-elle ?

Vous dites maintenant que la direction refuse un aménagement d'horaires. Quel aménagement avez-vous demandé ? Et quels horaires veut-elle au contraire vous faire pratiquer en vous supprimant la prime de poste ?

A+